

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 27 octobre 2022 Par suite d'une convocation en date du 11 octobre 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 27 octobre 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12 Délibération n°D_2022_10_27_06</p>	<p>Étaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Louis Buda à M. Georges Canicatti Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Demande de subvention pour l'opération Nez Rouge Haute-Savoie du 31 décembre 2022

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du comité Opération Nez Rouge Haute-Savoie par lequel l'association sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour la réalisation de l'opération Nez Rouge du 31 décembre 2022. Il rappelle que les bénévoles de l'association prennent en charge et accompagnent à leur domicile et avec leur véhicule les personnes aux facultés affaiblies qui ne sont pas en mesure de conduire.

Au vu de la demande, le conseil municipal, à mains levées, par 10 voix pour, 1 voix contre (Mme Anne-Marie Cecon) et 1 abstention (Mme Carole Chen), décide :

- * **D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 50 € au comité Opération Nez Rouge Haute-Savoie ;
- * **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 04 novembre 2022</p> <p>De sa publication : 04 novembre 2022</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 04 novembre 2022</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 27 octobre 2022</p> <p>Le Maire,   Georges CANICATTI</p> <p>Le secrétaire de séance,  Pierrette BATON MARECHAL</p>
--	---

